

LE RAPPORT EN UN CLIN D'ŒIL

Projet de construction du nouveau pont de l'île-d'Orléans

MANDAT D'ENQUÊTE ET DE CONSULTATION CIBLÉE
DU 13 DÉCEMBRE 2021 AU 11 MARS 2022

Le mandat d'enquête et de consultation ciblée confié au BAPE portait sur la construction du nouveau pont de l'île-d'Orléans. Le projet présenté par le ministère des Transports du Québec (MTQ) prévoit la construction d'un pont à haubans et la déconstruction du pont actuel. Ce mandat était le premier donné en vertu de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*.

Enjeux ciblés

- ▶ La conservation des milieux humides et hydriques
- ▶ La protection des habitats fauniques
- ▶ L'intégration du pont au patrimoine paysager et bâti de l'île d'Orléans



«[...] Le pont constitue un lien essentiel pour les résidents de l'île. Il leur permet d'accéder à des services et à leur travail, en plus d'assurer la pérennité des activités agricoles et touristiques de la MRC de L'île-d'Orléans [...]»
Extrait du RP1, page 43.

3 conclusions

- ▶ La construction d'un nouveau pont est requise pour relier l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent.
- ▶ Le pont actuel ne peut être conservé.
- ▶ En tenant compte des mesures d'atténuation et de compensation proposées par le MTQ et des exigences prévues par les ministères ayant participé à la consultation ciblée, le projet de construction du nouveau pont de l'île-d'Orléans ne présente pas d'enjeu majeur. Néanmoins, des bonifications seraient à propos.

Pourquoi bonifier?

- ▶ Pour réduire l'empreinte environnementale du pont sur les milieux humides et hydriques
- ▶ Pour limiter les inconvénients des travaux
- ▶ Pour améliorer la sécurité du public

À retenir

Les avis de la commission d'enquête touchent les mesures de compensation, la consultation de certains organismes et l'information des principaux acteurs. En voici quelques exemples :

Pour trouver la meilleure avenue de compensation pour le milieu naturel

- ▶ Le MTQ devrait, dans le cadre de sa démarche visant à déterminer des avenues de compensation pour les milieux humides et hydriques et l'habitat du poisson, solliciter la participation d'organismes régionaux qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, notamment pour la protection du fleuve Saint-Laurent.

Pour assurer une interconnexion du transport actif la plus harmonieuse possible

- ▶ Le MTQ devrait examiner avec la Commission de la capitale nationale du Québec, la Société des établissements de plein air du Québec et la Ville de Québec les interconnexions et les points de convergence que les cyclistes et les piétons traverseraient afin d'assurer une fonctionnalité optimale et sécuritaire des aménagements prévus pour le transport actif dans le secteur nord de son projet.

Pour tenir compte des incidences négatives sur la fluidité de la circulation routière

- ▶ Pendant les travaux, le MTQ devrait prévoir une campagne d'information annuelle à l'intention des visiteurs et touristes de la grande région de Québec notamment, afin de les inviter à continuer de fréquenter l'île d'Orléans, compte tenu de l'importance économique du tourisme et de l'agrotourisme pour les insulaires.

La consultation en bref

2

séances
pour mieux
comprendre
le projet
et exprimer
son opinion



2

opinions
verbales
entendues



4

mémoires
déposés

8

participants

Le rapport contient

75
pages

5
chapitres

27
constats

12
avis

Les rapports du BAPE ont pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale.

La décision d'autoriser ou non un projet appartient au Conseil des ministres.

Pour lire le rapport
CLIQUEZ ICI



675 000

Nombre
approximatif
de visiteurs
qui empruntent
le pont
chaque année

15 200

Nombre moyen
de véhicules
qui circulent
tous les jours
sur le pont
en période
estivale



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec